

5 blocs de compétences

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques



Institut de Formation d'Aides-soignants

Route de Catllar
BP94-66500 PRADES



04 68 05 44 00



hopital@hopital-prades.fr



<https://cutt.ly/fw7MaY8D>



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DE L'HOPITAL DE PRADES
Document créé par le groupe de communication externe 02/2024
Mise à jour le 02/05/2024 par H. CUVELIER
Organisme de formation enregistré sous le n°91.66.P1035.66.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS DE PRADES

devenir
aide-soignant.e



Institut de Formation
d'Aides-Soignants

Hôpital
de Prades

Accès à la formation

DUREE DE LA FORMATION

44 semaines

De fin août à juillet :

Formation partielle selon le diplôme ou titre initial (ambulancier, bac pro ASSP/SAPAT...)

ADMISSION

• **après SELECTION** : sur dossier et entretien *

• **DIRECTE sur décision du directeur** : pour les candidats agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service *

• **DIRECTE** : pour les candidats en contrat d'apprentissage *

RETRAIT DE LA NOTICE ET DU DOSSIERS D'INSCRIPTION À L'ACCÈS EN FORMATION CONDUISANT AU DEAS

Le dossier est à télécharger sur le site internet de l'hôpital de Prades.



<https://cutt.ly/fw7MaY8D>



THEORIE

**COURS MAGISTRAUX
TRAVAUX DIRIGÉS
TRAVAUX PRATIQUES
SIMULATION EN SANTE**

Les apports théoriques sont répartis en 10 modules.



PRATIQUE

STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Les stages se déroulent dans des structures accueillant des personnes âgées (EHPAD, USLD), des personnes en situation de handicap physique ou psychique (SMR, MAS, FAM...) mais aussi dans des établissements de santé ou à domicile (SSIAD, HAD).

Coût de la formation

Coût de la Formation : 9 900 €**

• apprenant en poursuite d'étude
• apprenant demandeur d'emploi

Prise en charge par la Région

• apprenant salarié

Prise en charge par l'employeur ou l'OPCO***

* Voir conditions réglementaires : arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture

** Tarifs annuels pour 2024 (révisables chaque année) : Les conditions générales de vente (CGV) sont consultables sur le site Internet : <http://www.ch-perpignan.fr>

*** OPCO : OPérateur de COmpétences agréé par l'Etat